

à l'initiative de



En collaboration avec



Peuple et Culture est un mouvement démocratique d'actions culturelles et éducatives.

Fondé en France, en 1945, par des militants issus de la Résistance, il s'est développé en un réseau d'associations régionales.

P.E.C W/B est une association autonome, reconnue, depuis 1978, comme association d'éducation permanente par le Ministère de la Culture de la Communauté française.

Depuis ses débuts, Peuple et Culture est un milieu favorable à la rencontre et à la formation de militants politiques et syndicaux, d'enseignants, d'animateurs, de personnes engagées dans la lutte contre les inégalités sociales et culturelles.

Peuple et Culture a ainsi été amené à jouer un rôle non négligeable dans les recherches novatrices en matière de formation des adultes.

P.E.C a choisi d'agir prioritairement sur le terrain de l'action culturelle et de la formation pour lutter contre les inégalités, les aliénations, les conditionnements et toutes les formes d'exclusions qui font obstacles à la démocratie dans les institutions, à l'autonomie, à la responsabilité et à la citoyenneté des personnes.

**Vous êtes intéressés par nos activités,
vous voulez en savoir plus ?**

www.peuple-et-culture-wb.be

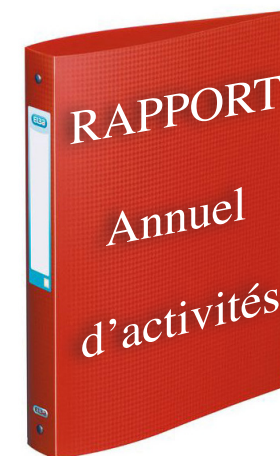
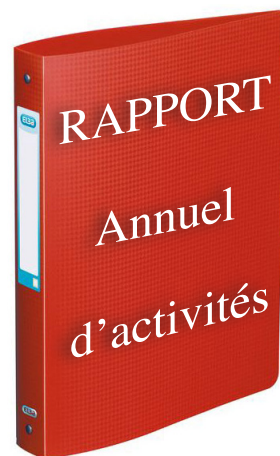
à l'initiative de



En collaboration avec



**Rendre compte de ses pratiques
d'Education permanente des
adultes dans son rapport annuel
d'activités.**



Renseignements pratiques :

Peuple et Culture Wallonie Bruxelles asbl
Rue du Beau Mur 45 - 4030 Grivegnée

Pierre Arnoldy:
Tél. 04/342.83.33 ou 04/368.82.32
pierre.arnoldy@peuple-et-culture-wb.be

Formation

**13, 15 et 16 novembre 2017
de 9h à 17h**



Rendre compte de ses pratiques d'Education permanente des adultes dans son rapport annuel d'activités.

Les associations reconnues et subventionnées dans le champ de l'Education permanente des adultes (décret de la FWB du 17 juillet 2003) doivent développer des activités et des projets visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle.

Dans leur rapport annuel d'activités, elles doivent être en capacité de décrire et d'évaluer les processus d'émancipation qu'elles ont mis en œuvre au sein des groupes et les résultats qu'elles ont obtenus. Cette tâche n'est pas toujours aisée : alors que dans l'action, les animateurs ont effectivement agi dans le respect des critères qualitatifs et quantitatifs des arrêtés d'application du décret, le récit écrit qu'ils en font s'apparente assez régulièrement à du travail psychosocial plutôt que socio-politique.

PUBLIC :

La formation s'adresse aux travailleurs salariés ou bénévoles ainsi qu'aux responsables d'ASBL reconnues et subventionnées dans le cadre du décret Education permanente des adultes qui rencontrent des difficultés à inscrire leurs pratiques dans les visées politiques de ce champ ou qui éprouvent des difficultés à écrire leur rapport annuels d'activités.

Objectifs poursuivis :

- Au départ des thématiques, des projets et des activités des participants la formation proposait, en 4 journées :
- De se réapproprier collectivement le cadre légal (exposé des motifs, décret du 17 juillet 2003 et arrêtés d'application)
- De travailler la définition d'objectifs, de critères et d'indicateurs d'évaluation
- De bâtir des processus porteur des visées politiques de l'Education permanente et d'en faire récit.

Informations pratiques :

La formation aura lieu les 13, 15 & 16 novembre, de 9h à 17h à **Peuple&Culture** (45, rue du Beau Mur à 4030 Grivegnée).

Formateur :

Pierre Arnoldy

Bulletin d'inscription

À renvoyer par mail :

pierre.arnoldy@peuple-et-culture-wb.be

Par courrier :

Peuple et Culture WB, rue du Beau Mur 45 à 4030 Grivegnée

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Association/EMPLOYEUR éventuels :

Fonction :

Je m'inscris à la formation «*Rendre compte de ses pratiques d'Education permanente des adultes dans son rapport annuel d'activités*» qui se déroulera les 13, 15 & 16 novembre 2017.

La déclaration de créance pour le paiement de ma participation sera adressée à

· Moi-même

· Mon employeur à l'adresse suivante :

Date :

Signature :